

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence en citant le nom de Allah,  
Celui Qui accorde Sa miséricorde à toutes les créatures dans  
le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà, Celui  
Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,*

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à  
notre maître Mouhammad le Messenger de Allah,  
ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce que le Prophète craint pour elle.*

## **Khoutbah n°1064**

Le vendredi 14 février 2020 correspondant au 20 *joumada l-'akhirah* 1441 de l'Hégire

# ***La fornication est un mal dangereux***

***Al-hamdou lil-Lah<sup>1</sup> was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.***

La louange est à Allah, nous Le remercions, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée. Nous demandons que Allah nous preserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Allah guide, nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, que Lui seul n'a pas d'associé, qu'Il n'a pas de semblable, ni d'opposé, ni d'équivalent, ni d'égal. Quoi que tu imagines dans ton esprit, Allah n'est pas ainsi, et quiconque qualifie Allah par une des qualités des humains, il est certes devenu mécréant. Je témoigne que notre maître et notre bien aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, Mouhammad, est Son esclave et Son messenger, Son élu, Son bien-aimé et celui qu'Il a privilégié. Allah l'a envoyé avec la bonne guidée et la religion de vérité, annonceur de bonne nouvelle et avertisseur d'un châtement, appelant à la religion que Allah agrée par Sa volonté, tel un flambeau éclatant de lumière. Allah a guidé par lui la communauté, Il a dissipé par sa cause l'obscurantisme et a fait sortir, grâce à lui, les gens des ténèbres vers la lumière de la foi. Que Allah le rétribue du meilleur de ce dont Il a rétribué un prophète pour sa

---

<sup>1</sup> Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

communauté. Ô *Allah*, honore et élève en degrés notre maître *Mouhammad*, sa famille croyante et ses compagnons bons et purs et ceux qui les ont suivis sur la bienfaisance jusqu'au Jour dernier.

Après quoi, esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Adhim*, *Allah ta^ala* dans le *Qour'an* honoré dans *sourat Al-'Isra'* :

﴿ وَلَا تَقْرَبُوا الزَّيْنَىٰ إِنَّهُ كَانَ فَحِشَةً وَسَاءَ سَبِيلًا ﴿٣٢﴾ ﴾

(*wala taqrabou z-zina 'innahou kana fahichatan wasa'a sabila*) ce qui signifie : « **Ne vous approchez pas de la fornication, certes, c'est un acte vile et c'est une mauvaise voie.** »

*Allah* a créé l'être humain. Il a créé en lui un instinct, des besoins et des nécessités, que tout homme essaie habituellement d'assouvir. *Allah* a mis à disposition de l'être humain de nombreuses choses qui sont une aide pour faire face aux difficultés du bas monde et aux circonstances d'une vie éprouvante. *Allah ta^ala* dit dans *sourat Al-Jathiyah* :

﴿ وَسَخَّرَ لَكُمْ مَّا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ جَمِيعًا مِّنْهُ إِنَّ فِي ذَلِكَ لَآيَاتٍ لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿١٣﴾ ﴾

(*wasakhkhara lakoum ma fi s-samawati wama fi l-'ardi jami'an minh, 'inna fi dhalika la'ayatin liqawmin yatafakkaroun*) ce qui signifie : « **Il a mis à votre disposition tout ce qu'il y a dans les cieux et sur terre par une grâce de Sa part ; il y a certes en cela des signes pour ceux qui réfléchissent.** »

Mais notre Seigneur *ta^ala* n'a pas autorisé l'être humain à se comporter avec ce qu'Il a mis à sa disposition, en suivant ses passions, selon les désirs de son âme et là où ses instincts le mènent, sans règles. *Allah soubhanahou* a légiféré pour nous un enseignement révélé, Il a exposé les jugements, Il a envoyé Ses prophètes honorables pour guider les gens vers ce qui comporte leur intérêt et leur réussite. De sorte que celui qui s'y conforme sera sauf dans le bas monde et obtiendra la réussite dans l'au-delà. *Allah ^azza wajall* a fait que la vie de l'être humain se distingue de la vie des animaux, puisqu'Il a créé en l'être humain le bienfait de la raison grâce à laquelle il peut distinguer le bien et le mal, ce qui est utile et ce qui est nuisible, alors qu'Il ne l'a pas accordé aux animaux. C'est pour cela que *Allah* n'a pas fait que les animaux fassent partie des êtres responsables qui auront des comptes à rendre dans l'au-delà. En revanche, *Allah* a fait que l'être humain rendra compte de ce qu'Il a rendu obligatoire sur lui. Il lui est donc un devoir de s'y attacher et de s'astreindre aux limites de la religion, afin de passer dans le bas monde une vie honorable et d'être sauvé dans l'au-delà du châtement de *Allah*.

Telle est l'orientation saine, à l'opposé de ceux qui appellent à lâcher la bride aux désirs et aux plaisirs de l'être humain, particulièrement aux regards interdits, aux contacts interdits et aux rapports interdits.

La doctrine selon laquelle il faudrait lâcher la bride aux désirs de chaque être humain, comme bon lui semble et selon ses propres penchants, cette doctrine mène au chaos, à la perte de la filiation et au rabaissement de l'être humain du fait qu'il devient semblable aux animaux. Et

cela, aucune personne intelligente ne s'en satisfait et aucune personne censée n'appelle à ce genre de chose.

Or, sous quel prétexte encourager à cela, du moment qu'il est possible d'assouvir les besoins d'une manière saine, légitime et que *Allah ta^ala* a autorisée ? Notre Seigneur a légiféré le mariage. Il y a mis des principes et des règles, tels que si quelqu'un les applique correctement et ne les outre passe pas, il réalise pleinement son objectif et assouvit son désir sans aucune déviance ni aucun empiètement sur les droits d'autrui.

*Allah ta^ala* dit dans *sourat Al-Mou'minoun* :

﴿ وَالَّذِينَ هُمْ لِفُرُوجِهِمْ حَافِظُونَ ﴿٧﴾ إِلَّا عَلَىٰ أَزْوَاجِهِمْ أَوْ مَا مَلَكَتْ أَيْمَانُهُمْ فَإِنَّهُمْ غَيْرُ مَلُومِينَ ﴿٨﴾ فَمَنْ أَتَّبَعِيَ وَرَاءَ ذَلِكَ فَأُولَٰئِكَ هُمُ الْعَادُونَ ﴿٩﴾ ﴾

(*wal-ladhina houn lifouroujihim hafidhoun*, 'il-la ^ala 'azwajihim 'aw ma malakat 'aymanouhoum fa'innahoum ghayrou maloumin, famani btagha wara'a dhalika fa'oula'ika houmou l-^adoun) ce qui signifie : « [Ont véritablement réussi les croyants...] **ceux qui préservent leurs parties intimes de l'interdit, hormis avec les femmes qui leur sont licites, ils ne sont pas blâmés en cela. Et ceux qui recherchent autre chose que cela, ce sont eux les injustes.** »

Si quelqu'un veut obtenir la sauvegarde, qu'il s'en tienne aux limites de la religion, il sera sauvé en ce qui concerne sa religion et son bas monde. Il atteindra son objectif par une voie correcte, au lieu de courir derrière l'interdit, car il n'y a aucun bien dans un plaisir qui mène au châtimeut du Seigneur des mondes. Celui qui ne respecte pas les jugements religieux durant sa vie et qui cherche à assouvir ses instincts et à éteindre le feu de ses désirs comme bon lui semble, il chutera au tréfonds de l'abîme, et *Iblis* l'amènera à tomber dans le péché de la fornication. Telle est l'indécence odieuse de la fornication.

Il n'y a pas de doute que la fornication fait partie des indécences les plus dangereuses et des pertitions les plus graves qui menacent les sociétés. Or, combien elle s'est propagée ! Et combien s'est propagé ce qui pousse à la fornication sur la terre entière de nos jours ! Combien d'assemblées et de clubs dans lesquels les gens dévoilent leur zone de pudeur devant d'autres à qui il est interdit de la voir ! Combien de proximité entre hommes et femmes qui entraînent des rapprochements de corps et des accolements interdits ! Combien de discussions entre hommes et femmes marquées de lubricité et de paroles vulgaires ! Combien de soirées organisées dans le but inavoué de faire la bringue et d'y commettre les grands péchés ! Quand ce n'est pas tout simplement une invitation à la décadence et à se défaire des habits de la droiture au grand jour, sans aucune pudeur, sans honte et sans frein ! Tout cela par le biais de la publicité, des interviews et des programmes télévisés ou autres réseaux sociaux. Tout cela dans l'objectif de nous faire imiter d'autres gens que nous, les musulmans, et par voie de conséquence, de corrompre nos jeunes hommes ou femmes. Au point que de nombreuses personnes se sont mises à regarder ceux qui portent l'habit de la chasteté avec un regard de haine, plein d'accusation d'être des arriérés et de ne pas prendre en marche le train de la modernité !

Quelle épreuve et quelle catastrophe que celles auxquelles font face nos pays et notre communauté, et quelle maladie que celle qui s'étend de proche en proche dans la population de nos jours !

Dans un verset explicite de Son Livre, *Allah ta^ala* montre le danger du péché de la fornication et ses mauvaises conséquences pour l'être humain et pour la société entière, puisqu'Il dit dans *sourat Al- 'Isra'* :

﴿ وَلَا تَقْرَبُوا الزَّيْنَىٰ إِنَّهُ كَانَ فَحِشَةً وَسَاءَ سَبِيلًا ﴿٣٢﴾ ﴾

(*wala taqrabou z-zina 'innahou kana fahichatan wasa'a sabilā*) ce qui signifie : « **Ne vous approchez pas de la fornication, certes, c'est un acte vil et une mauvaise voie.** »

*Al-Boukhariyy* a rapporté de *^Abdou l-Lah Ibnou Mas^oud*, qu'il a dit : « *J'ai demandé au Prophète quel était le péché le plus grave selon le jugement de Allah. Il a répondu :*

(( أَنْ تَجْعَلَ لِلَّهِ نِدًّا وَهُوَ خَلَقَكَ ))

(*'an taj^ala lil-Lahi niddan waHouwa khalagaka*) ce qui signifie : « **Que tu attribues un associé à Dieu alors que c'est Lui Qui t'a créé.** » Je lui ai dit : « *Certes, c'est le plus grave.* » J'ai dit : « *Et quoi d'autre ?* » Il a dit :

(( أَنْ تَقْتُلَ وَلَدَكَ تَخَافُ أَنْ يَطْعَمَ مَعَكَ ))

(*'an taqtoula waladaka takhafou 'an yat^ama ma^ak*) ce qui signifie : « **Que tu tues ton propre enfant de peur qu'il ne prenne ta nourriture.** » Je lui ai dit : « *Et quoi d'autre ?* » Il a dit :

(( أَنْ تُزَانِيَ حَلِيلَةَ جَارِكَ ))

(*'an touzaniya halilata jarik*) ce qui signifie : « **Que tu commettes la fornication avec la femme de ton voisin.** » [rapporté par *Al-Boukhariyy*]

Ce *hadith* indique que la mécréance est le plus grave des péchés. Après cela, il y a le fait d'assassiner quelqu'un injustement, puis la fornication. Et ce qui est parvenu dans le *hadith* renforce ce qui est parvenu dans le *Qur'an* honoré dans *sourat Al-Fourqan*. *Allah ta^ala* dit :

﴿ وَالَّذِينَ لَا يَدْعُونَ مَعَ اللَّهِ إِلَهًا آخَرَ وَلَا يَقْتُلُونَ النَّفْسَ الَّتِي حَرَّمَ اللَّهُ إِلَّا بِالْحَقِّ وَلَا يَزْنُونَ ﴿٦٨﴾ وَمَنْ يَفْعَلْ ذَلِكَ يَلْقَ أَثَامًا ﴿٦٩﴾ ﴾

(*wal-ladhina la yad^ouna ma^a l-Lahi 'ilahan 'akhara wala yaqtoulouna n-nafsa l-lati harrama l-Lahou 'il-la bil-haqqi wala yaznoun, waman yaf^al dhalika yalqa 'athamā*) ce qui signifie : « **Et [les esclaves agréés de *Ar-Rahman*] sont ceux qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah, qui ne tuent pas d'âme que Dieu a interdit de tuer injustement et qui ne commettent pas la fornication. Quant à ceux qui le font, ils auront un grave châtement.** »

Le Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* n'a mentionné « l'épouse du voisin » dans son *hadith* que parce que la fornication avec l'épouse du voisin est plus laide encore, puisque le fornicateur joint à la fornication le fait d'outrepasser le droit du voisin. Alors malheur à ceux

qui ne prennent pas en compte les interdits et les droits d'autrui, et qui ne trouvent aucune ressource en eux-mêmes pour blâmer ce crime ni rien pour les en préserver. La souillure par la désobéissance de la fornication est un mal répandu et l'un des plus grands péchés, que réprouvera toute personne honorable et respectant la dignité de ses pairs, et dont celui qui la commet aura honte que les gens en prennent connaissance. Or, à plus forte raison, il convient de délaisser ce que *Allah ta^ala* a interdit et de s'en éloigner par crainte et par pudeur à l'égard du Seigneur des mondes. *Bahz* fils de *Hakim* a rapporté de son père, d'après son grand-père, que le Prophète ﷺ a dit :

(( اللهُ أَحَقُّ أَنْ يُسْتَحَى مِنْهُ مِنَ النَّاسِ )) اه

(*Allahou 'ahagqou 'an youstaha minhou mina n-nas*) ce qui signifie : « **Allah mérite plus que les gens que l'on éprouve de la pudeur à Son égard** [en délaissant ce qu'Il interdit]. » [rapporté par *Al-Bayhaqiyy*]

Combien la fornication amène-t-elle de scandales et de ruine ! Combien entraîne-t-elle de perturbations, d'assassinats, de déchirement de familles, de dispersion d'enfant, d'éloignement d'amis et de proches parents ! C'est pour tout cela que *Allah ta^ala* a interdit ce péché ignoble dans toutes les lois révélées aux Prophètes. Il n'a jamais été licite, du tout, dans la loi révélée d'aucun prophète, depuis *'Adam*, le premier d'entre eux jusqu'à *Mouhammad*, que *Allah* les honore tous et les élève davantage en degré. Tous ont mis en garde contre la fornication et contre ses dangers.

*Allah ta^ala* ayant fait qu'il y a dans l'être humain à la fois la raison, les penchants des passions et les désirs, et du fait que la raison indique clairement l'obligation de suivre la religion, il est donc un devoir de s'attacher à ce que la religion nous a ordonné, afin que l'être humain augmente en honneur, en s'attachant aux vertus et en évitant les causes de perdition, les désirs qui amènent l'être humain au tréfonds de l'abîme, au point de s'abaisser parfois plus bas que les animaux, tout comme *Allah ta^ala* le dit dans *sourat Al-'Anfal* :

﴿ إِنَّ شَرَّ الدَّوَابِّ عِنْدَ اللَّهِ الضَّمُّ الْبُكْمُ الَّذِينَ لَا يَعْقِلُونَ ﴾

(*'inna charra d-dawabbi ^inda l-Lahi s-soummou l-boukrou l-ladhina la ya^qiloun*) ce qui signifie : « **Les pires des êtres vivants à marcher sur terre, selon le jugement de Allah, ce sont les gens sourds aux bonnes paroles et muets quand il s'agit de dire les bonnes paroles, qui ne raisonnent pas.** » *Allah* les a assimilés aux bêtes en raison de leur ignorance et de leur abandon du fait de suivre l'enseignement révélé, alors que la raison saine conduit à le suivre.

En résumé, le bien a lieu en s'attachant à respecter les limites de l'enseignement révélé et le point de départ de la sagesse, c'est la crainte de Dieu.

Et la louange est à *Allah* au début et à la fin.

**Second Discours<sup>2</sup> :**

*Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;  
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

*Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.*

---

<sup>2</sup> Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.